



## ÉTABLISSEMENT

Communauté  
d'Agglomération Seine  
Normandie Agglomération  
(27)  
Campus Espace Parc  
Technologique  
Plt de l'Espace  
27200 Vernon

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/25/UE

## Section I : Entité adjudicatrice

### I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération (27), 12 rue de la Mare à Jouy, 27120 Douains, FRANCE. Tél. : +33 276480258. Fax : +33 232539536. Courriel : marchespublics@sna27.fr. Code NUTS : FRD21.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.sna27.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION (SNA) 12 rue de la Mare à Jouy , 27120 DOUAINS, FRANCE. Tél. +33 276480258. Courriel : marchespublics@sna27.fr. Fax +33 232539536. Code NUTS : FRD21. Adresse internet : <https://www.sna27.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION (SNA) 12 rue de la Mare à Jouy , 27120 DOUAINS, FRANCE. Tél. +33 276480258. E-mail : marchespublics@sna27.fr. Fax +33 232539536. Code NUTS : FRD21. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>. **Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** M2021/014P2 Etude de Schéma Directeur communautaire d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de gestion des eaux pluviales

**II.1.2) Code CPV principal**

71335000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Relance du marché "Etude de Schéma Directeur communautaire d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de gestion des eaux pluviales" Après la fusion des EPCI pour former le territoire de SNA, il est apparu indispensable d'harmoniser l'ensemble des schémas directeurs existants et de redéfinir les besoins du nouveau territoire en relançant un nouveau schéma directeur communautaire

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 3200000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

### II.2) DESCRIPTION

#### LOT N° 1

**II.2.1) Intitulé :** Schéma directeur Assainissement - eaux usées et eaux pluviales

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71335000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRD21

**II.2.4) Description des prestations**

Les prestations du lot 1 sont réparties en 5 phases :

- 1/Etat des lieux eaux usées et eaux pluviales
- 2/Campagne de mesures et interprétation
- 3/Investigations complémentaires et études hydrauliques
- 4/Etude des scenarios, élaboration du schéma directeur
- 5/Zonage assainissement eaux usées et eaux pluviales

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la prestation supplémentaire éventuelle suivante :

- 1 semaine de mesures supplémentaire pour 30 points de mesures posés
- Ce prix rémunère la prolongation de la campagne de mesures d'une semaine supplémentaire sur l'ensemble des points de mesures posés de l'ordre de 30 points par semaine.
- Forfait de 30 points de mesures par semaine sur une ou plusieurs communes en même temps.

#### II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Prix : 40%

##### Qualité

Valeur technique : 60%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Schéma directeur Eau potable et établissement d'un PGSSE communautaire - Etude financière eau et assainissement

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71335000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD21

#### II.2.4) Description des prestations

les prestations du lot 2 sont réparties en 5 phases :

- 1/Etat des lieux
  - 2/Campagne de mesures
  - 3/Modélisation du réseau
  - 4/Schéma directeur AEP
  - 5/Etude financière sur le territoire (eau potable et assainissement)
- L'établissement du PGSSE se fera tout au long de la mission.

#### II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Prix : 40%

##### Qualité

Valeur technique : 60%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

###### **Liste et description succincte des conditions :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

###### **Liste et description succincte des critères de sélection :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

###### **Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

##### **III.1.4) Règles et critères objectifs de participation**

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : Non

##### **III.1.6) Cautionnement et garanties exigés**

##### **III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

La présente opération fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Eure.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Les prix sont révisés mensuellement.

##### **III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les groupements devront justifier de compétences requises au bon déroulement de l'étude et de références similaires. En particulier, le groupement du lot 2 devra justifier de compétences et de références en études financières de services communautaires eau potable et assainissement.

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### **Section IV : Procédure**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

##### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :**

Mercredi 25 août 2021 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : mercredi 25 août 2021 - 12:00

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La durée globale maximum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 48 mois.

L'acte d'engagement fixe la durée et les délais prévisionnels propres à chaque lot.

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Les délais d'exécution relatifs aux différents rendus sont précisés au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert , 76000 Rouen FRANCE. Tél. +33 235583500. E-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Fax +33 235583503. Adresse internet : <https://www.rouen.tribunal-administratif.fr>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert , 76000 Rouen FRANCE. Tél. +33 235583500. E-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Fax +33 235583503. Adresse internet : <https://www.rouen.tribunal-administratif.fr>.

**VI.4.3) Introduction des recours**

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**